

## **CR du Conseil du 30 juin 2015**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 30 juin 2015 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés.

### **Emprunt auprès d'un établissement bancaire**

La Commune emprunte cette année la somme de 195 000 €, comme prévu au budget primitif de l'année 2015, à rembourser sur une durée de quinze ans afin de financer son programme d'investissement.

### **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Comme l'an passé, le Conseil municipal autorise l'ouverture d'une ligne de trésorerie valable un an et destinée à faciliter l'exécution budgétaire par une meilleure maîtrise des flux financiers et un assouplissement des rythmes de paiement

### **Budget principal – décision modificative n°1**

Le Conseil municipal décide de modifier légèrement les prévisions budgétaires au budget principal afin de tenir compte de dépenses et de recettes non prévus, à hauteur de 2873,14 €.

### **Logement communaux – encaissement de chèques de caution**

Le Conseil municipal autorise désormais le Maire à prévoir dans les baux de location des logements communaux la fourniture par le preneur d'un dépôt de garantie destiné à couvrir d'éventuels frais de remise en état du logement ou de son mobilier.

### **Réhabilitation de la voûte avenue Charles de Gaulle – Signature d'un marché de travaux**

Dans cette opération destinée à conforter les berges du ruisseau empruntant la voûte et à raccorder les logements concernés au réseau d'assainissement collectif, afin de préserver la qualité de l'eau du ruisseau et de réduire les nuisances causées aux riverains en sortie d'ouvrage, le Conseil municipal approuve la signature d'un marché de travaux d'un montant de 532 632 € T.T.C.

### **Création d'un court de tennis couvert – dépôt du permis de construire**

Monsieur le Maire est autorisé à déposer le permis de construire relatif à cette opération.

### **Urbanisme - Instruction des autorisations de travaux, déclarations préalables et autres demandes**

Afin de faire face au désengagement de l'Etat de ce service au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes du pays de Pange une convention portant sur les mêmes prestations, suite à la création d'un nouveau service communautaire d'urbanisme.

### **Modification du règlement des salles communales**

Le règlement est remis à jour pour adapter certains termes de rédaction à la situation actuelle, notamment en matière de sécurité, de propreté, d'entretien des salles et de prévention des sinistres.

### **Adhésion à Moselle Agence Technique (MATEC)**

Cette agence a pour objet d'apporter aux Collectivités Territoriales et aux EPCI du Département qui le demandent une assistance d'ordre technique pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans de nombreux domaines, la Commune de Courcelles-Chaussy souhaite donc adhérer à ce service.

### **Instauration de l'IFTS au bénéfice d'agents communaux**

L'indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires est instaurée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour les agents dont l'indice de rémunération les exclut du bénéfice de l'Indemnité d'Administration et de technicité.

### **Subventions**

Le Conseil municipal a accordé lors de cette séance 2095 € de subventions à différentes associations.

### **Motion contre la fermeture de la trésorerie**

A l'instar de la position déjà prise par la Communauté de Communes du pays de Pange, la Commune de Courcelles-Chaussy s'oppose fermement au projet de fermeture de la trésorerie de Courcelles-Chaussy au 31 décembre 2015 et au transfert de ses services à Metz et Boulay.

### **Assurances – proposition de régularisation**

Le Conseil municipal autorise l'encaissement d'un chèque de régularisation au profit de la Commune, suite au recalcul des surfaces des bâtiments assurés.

### **Points divers**

- La Commune accepte la proposition faite par l'association AACL de restituer le montant de la participation des parents d'élèves à l'activité judo, financée par la Commune, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.
- Le Conseil municipal prend une motion pour demander à l'Etat de conforter la gestion forestière dans les forêts des collectivités, et notamment par le biais de l'ONF.